

N° CAS: 67-66-3 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
N° Index : 602-006-00-4  
N° CE : 200-663-8  
N° CAS : 67-66-3  
Code du produit : 00080  
Formule brute : CHCl<sub>3</sub>  
Structure chimique :



## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.  
Réservé à un usage professionnel.

## 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 H302  
Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) H331  
Catégorie 3  
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

|  |       |
|--|-------|
| Cancérogénicité, catégorie 2   | H351  |
| Toxicité pour la reproduction, catégorie 2   | H361d |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3  | H336  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1 | H372  |

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Carc. Cat. 3; R40

Xn; R22

Xn; R48/20/22

Xi; R38

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS06

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 - Toxique par inhalation.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.  
H361d - Susceptible de nuire au fœtus.  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (CLP) :

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P311 - Appeler un médecin.  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.  
P261 - Éviter de respirer les vapeurs, poussières, fumées, gaz.

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

|          |                       |
|----------|-----------------------|
| Nom      | : CHLOROFORM GC GRADE |
| N° CAS   | : 67-66-3             |
| N° CE    | : 200-663-8           |
| N° Index | : 602-006-00-4        |

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins général                    | : Susceptible de provoquer le cancer.   |
| Premiers soins après inhalation           | : Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.                     |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion            | : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|   |  |
|---|--|
| Symptômes/effets                            | : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Symptômes/effets après inhalation           | : Toxique par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée.   |
| Symptômes/effets après contact oculaire     | : Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| Symptômes/effets après ingestion            | : Nocif en cas d'ingestion.  |
| Symptômes chroniques                        | : Cancérogène présumé. Susceptible de nuire au fœtus.  |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau. |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Recueillir le produit répandu.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

### 8.2. Contrôles de l'exposition

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Protection des mains               | : Gants de protection   |
| Protection oculaire                | : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  |
| Protection de la peau et du corps  | : Porter un vêtement de protection approprié  |
| Protection des voies respiratoires | : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. |

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |
|--|----------------------------|
| État physique  | : Liquide                  |
| Masse moléculaire                                      | : 119.38 g/mol             |
| Couleur  | : Clear Colorless.         |
| Odeur  | : sweet pleasant.          |
| Seuil olfactif   | : Aucune donnée disponible |
| pH   | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : 11.6                     |
| Point de fusion  | : -63 °C                   |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                     | : 60.5 - 61.5 °C           |
| Point d'éclair   | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                           | : 290 °C                   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur                                     | : 213.3 hPa at 20°C        |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : 4.12                     |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique  | : 1.492 g/cm <sup>3</sup>  |
| Solubilité   | : Eau: Slightly soluble    |
| Log Pow  | : 1.97                     |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                                   | : 0.58 cP @ 20 °C          |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Rayons directs du soleil. Surchauffe.

#### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Inhalation:vapeur: Toxique par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

#### CHLOROFORM GC GRADE (67-66-3)

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Viscosité, cinématique | 0.389 mm <sup>2</sup> /s |
|------------------------|--------------------------|

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Nocif en cas d'ingestion.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### CHLOROFORM GC GRADE (67-66-3)

|         |      |
|---------|------|
| Log Pow | 1.97 |
|---------|------|

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1888

N° ONU (IMDG) : 1888

N° ONU (IATA) : 1888

N° ONU (ADN) : 1888

N° ONU (RID) : 1888

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : CHLOROFORME

Désignation officielle de transport (IMDG) : CHLOROFORME

Désignation officielle de transport (IATA) : Chloroform

Désignation officielle de transport (ADN) : CHLOROFORME

Désignation officielle de transport (RID) : CHLOROFORME

Description document de transport (ADR) : UN 1888 CHLOROFORME, 6.1, III, (E)

Description document de transport (IMDG) : UN 1888 CHLOROFORME, 6.1, III

Description document de transport (IATA) : UN 1888 Chloroform, 6.1, III

Description document de transport (ADN) : UN 1888 CHLOROFORME, 6.1, III

Description document de transport (RID) : UN 1888 CHLOROFORME, 6.1, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 6.1

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (ADR) : 6.1



### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 6.1

Etiquettes de danger (IMDG) : 6.1



### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 6.1

Etiquettes de danger (IATA) : 6.1



### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1

Etiquettes de danger (RID) : 6.1



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (RID) : III



# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

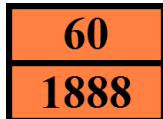
### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Dangereux pour l'environnement | : Non  |
| Polluant marin                 | : Non  |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

|   |                           |
|---|---------------------------|
| Code de classification (ADR)  | : T1                      |
| Quantités limitées (ADR)  | : 5I                      |
| Quantités exceptées (ADR)   | : E1                      |
| Instructions d'emballage (ADR)  | : P001, IBC03, LP01, R001 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)                  | : MP19                    |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)                    | : T7                      |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)          | : TP2                     |
| Code-citerne (ADR)  | : L4BH                    |
| Dispositions spéciales pour citernes (ADR)  | : TU15, TE19              |
| Véhicule pour le transport en citerne   | : AT                      |
| Catégorie de transport (ADR)  | : 2                       |
| Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)                                   | : V12                     |
| Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) | : CV13, CV28              |
| Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)                            | : S9                      |
| Danger n° (code Kemler)   | : 60                      |
| Panneaux oranges  | :                         |



|  |      |
|--|------|
| Code de restriction concernant les tunnels (ADR) | : E  |
| Code EAC   | : 2Z |

#### - Transport maritime

|   |  |
|---|--|
| Instructions d'emballage (IMDG)             | : P001, LP01   |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG)        | : IBC03  |
| Instructions pour citernes (IMDG)           | : T7   |
| Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) | : TP2  |
| N° FS (Feu)                                 | : F-A  |
| N° FS (Déversement)                         | : S-A  |
| Catégorie de chargement (IMDG)              | : A  |
| Arrimage et manutention (Code IMDG)         | : SW2  |
| Propriétés et observations (IMDG)           | : Colourless, volatile liquid. Boiling point: 61°C. Non-flammable. When involved in a fire, evolves extremely toxic fumes (phosgene). Toxic if swallowed, by skin contact or by inhalation. Anaesthetic. |
| N° GSMU                                     | : 151  |

#### - Transport aérien

|   |      |
|---|------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E1 |
|---|------|

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

|   |        |
|---|--------|
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)                        | : Y680 |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 2L   |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)                  | : 680  |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)                  | : 60L  |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)                     | : 680  |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)                          | : 220L |
| Code ERG (IATA)   | : 6A   |

### - Transport par voie fluviale

|                                  |                  |
|----------------------------------|------------------|
| Code de classification (ADN)     | : T1             |
| Dispositions spéciales (ADN)     | : 802            |
| Quantités limitées (ADN)         | : 5 L            |
| Quantités exceptées (ADN)        | : E1             |
| Transport admis (ADN)            | : T              |
| Equipement exigé (ADN)           | : PP, EP, TOX, A |
| Ventilation (ADN)                | : VE02           |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN) | : 0              |

### - Transport ferroviaire

|   |                           |
|---|---------------------------|
| Code de classification (RID)  | : T1                      |
| Quantités exceptées (RID)   | : E1                      |
| Instructions d'emballage (RID)  | : P001, IBC03, LP01, R001 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)                  | : MP19                    |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)                    | : T7                      |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)          | : TP2                     |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID)   | : L4BH                    |
| Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)                                  | : TU15                    |
| Catégorie de transport (RID)  | : 2                       |
| Dispositions spéciales de transport - Colis (RID)                                   | : W12                     |
| Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et maintenance (RID) | : CW13, CW28, CW31        |
| Colis express (RID)   | : CE8                     |
| Numéro d'identification du danger (RID)   | : 60                      |

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
CHLOROFORM GC GRADE n'est pas sur la liste Candidate REACH  
CHLOROFORM GC GRADE n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

- AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification according to AwSV; N° ID 54)
- 12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

- SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée
- SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : CHLOROFORM GC GRADE est listé

#### Danemark

- Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
- Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci
- Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour) | Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 3                                     |
| Acute Tox. 4 (Oral)              | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4                                       |
| Carc. 2                          | Cancérogénicité, catégorie 2   |
| Eye Irrit. 2                     | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2                          |
| Repr. 2                          | Toxicité pour la reproduction, catégorie 2   |
| Skin Irrit. 2                    | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2  |
| STOT RE 1                        | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1 |

# CHLOROFORM GC GRADE

## Fiche de données de sécurité

|           |  |
|-----------|--|
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3                              |
| H302      | Nocif en cas d'ingestion.  |
| H315      | Provoque une irritation cutanée.   |
| H319      | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H331      | Toxique par inhalation.  |
| H336      | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
| H351      | Susceptible de provoquer le cancer.  |
| H361d     | Susceptible de nuire au fœtus.   |
| H372      | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| R22       | Nocif en cas d'ingestion   |
| R38       | Irritant pour la peau  |
| R40       | Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes   |
| R48/20/22 | Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion      |
| Xi        | Irritant   |
| Xn        | Nocif  |

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*